**Sport**

|  |
| --- |
| **Engagements 2015** |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\ok1.jpg | Poursuivre notre engagement en faveur des associations sportives et de loisirs |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\ok1.jpg | Développer le centre sportif de haut niveau d’Eaubonne (CDFAS) en créant un pôle santé sport *(En cours)* |
| Trouver un cours – Apte-Autisme | Créer la *Junior Academy* pour les sportifs de moins de 21 ans à fort potentiel |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\non ok2.jpg | Poursuivre le dispositif « Un champion au collège »[[1]](#footnote-1) |
| **Hors programme** |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Obtention du label « Terre des Jeux » |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Mettre en œuvre une politique en faveur du sport inclusif |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Création de la Fondation du Sport en Val d’Oise |
| C:\Users\HUBERT_FAN\OneDrive - Conseil départemental du Val d'Oise\Bureau\istockphoto-1006006554-1024x1024.jpg | Réalisation des travaux d’extension du CDFAS (en cours) et réfection de la piste d’athlétisme du CDFAS |

* Nous soutenons les clubs et associations du territoire

Repères

Véritable terre de sport, le Val d’Oise compte aujourd’hui 250 000 licenciés, 250 000 sportifs amateurs, soit 1 Valdoisien sur 2 pratiquant une activité sportive. 1 200 associations sportives sont présentes sur le territoire. 6 Clubs valdoisiens par an en moyenne ont été sacrés Champions de France voire Champions d'Europe dans leur discipline (Athlétisme, Tennis de Table, Hockey subaquatique, Karaté, Haltérophilie, Football américain, Escrime, Tennis,…).

Le Département soutient chaque année la cinquantaine de comités sportifs civils et scolaires, le Comité Départemental Olympique et Sportif 95 et le financement de postes des cadres techniques sportifs pour certains comités sportifs. Soit environ 800 000 euros par an.

De plus, le Département soutient le sport de haut niveau. Chaque année, les meilleurs clubs sportifs valdoisiens de haut niveau bénéficient d’une enveloppe financière d’environ 1 250 000 euros. C’est également 220 000 euros de bourses individuelles aux sportifs de haut niveau.

Nos athlètes prometteurs et potentiellement qualifiables pour les prochaines échéances Olympiques et Paralympiques (Tokyo et surtout Paris) sont particulièrement suivis et aidés financièrement, sportivement et socialement dans leur projet d'accession vers l'excellence. 22 athlètes licenciés dans notre Département ont représenté la France aux JO et JOP de Rio en 2016. Le Département n'avait jamais connu une telle représentation en nombre et en qualité.

Par ailleurs, chaque année, le Département accorde :

* 1,6 million d’€ pour le fonctionnement du CDFAS ;
* 740 000 € : subventions aux associations sportives et de jeunesse (dans le cadre de la CP des associations de juin) ;
* 250 000 € : organisation de manifestations sportives ;
* Nous avons créé la Fondation du Sport en Val d’Oise

Soucieux de poursuivre une politique volontariste pour faciliter l’accès au sport pour tous, le Département a lancé la Fondation du Sport en Val d’Oise.

Notre ambition : rassembler les acteurs économiques du territoire pour porter ensemble des projets sportifs du Val d’Oise à travers du mécénat sportif.

**C’est une première au niveau départemental, concrétisée par** la signature d’une convention avec la Fondation du Sport français le 26 mars 2019. En complément du budget consacré au sport (environ 6 M € par an), le Département a accordé une première subvention de 7 500 € au Comité Départemental Olympique et Sportif pour la création de la Fondation.

* Nous avons obtenu le label « Terre des Jeux 2024 »

**>> Une forte mobilisation du Département**

Le département a fait partie des 500 premières collectivités locales (et des 24 premiers Départements, les deux premier d’Ile-de-France avec la Seine-et-Marne) à obtenir le label « Terre de Jeux 2024 », délivré par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Dès l’annonce de l’attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (JOP), le Val d’Oise s’est mis à la hauteur de l’enjeu en mettant en place une démarche qui réunit tous les acteurs concernés au niveau du département. Nous avons remis un rapport au Président du Comité d’organisation des JOP de Paris 2024 qui recense les sites pouvant accueillir les délégations étrangères avant, pendant et après la compétition.

Nous avons mis en place plusieurs groupes de travail thématiques qui réunissent les acteurs départementaux autour de l’éducation ; de la culture et du tourisme, du bénévolat, du social, de l’engagement, du sport et de l’économie. L’enjeu pour notre Département est d’être capable de tirer tout le bénéfice de la venue de 10 millions de visiteurs pendant 3 semaines en France.

C’est une opportunité pour le Val d’Oise mais aussi pour les Valdoisiens, car la moitié d’entre eux pratique une activité sportive régulière et, à l’approche des JOP 2024, le Département met un point d’honneur à ce que les 3 579 infrastructures sportives de notre territoire soient parfaitement fonctionnelles.

Chacun, y compris les personnes en situation de handicap, doit se sentir inclus dans le projet que nous portons pour les JOP 2024.

>> **Début 2020, la délégation olympique des Etats-Unis a choisi le Centre départemental de formation et d'animation sportive (CDFAS)** d'Eaubonne pour y installer son camp de base à l’occasion des JOP 2024, qui se tiendront du 26 juillet au 11 août 2024.

Outre l’accueil des sportifs américains au CDFAS, c’est le territoire environnant qui lui aussi bénéficiera de leur venue. Pour les hôtels environnants, c’est en effet une aubaine. Environ 1200 personnes sont attendues en tout. À titre d'exemple, 555 sportifs représentaient les USA à Rio. A ce nombre il faut rajouter les équipes de l'encadrement. Il y aura de nombreuses retombées économiques, touristiques et culturelles.

D'autres sites valdoisiens pourraient accueillir des délégations étrangères. Vingt-deux villes se sont en effet portées volontaires pour accueillir des entraînements. Par exemple : à Cergy, avec le centre départemental de tennis et l'île de loisirs, à Enghien-les-Bains avec le lac et l'hippodrome d'Enghien-Soisy ou encore à Luzarches et le golf de Mont Griffon, ce sport étant redevenu olympique en 2016.

* Nous avons fait du CDFAS un équipement de référence

Aujourd’hui le Centre départemental de formation et d’animations sportives est un équipement de référence en Val d’Oise et en France.

Depuis sa création en 1993, le CDFAS est devenu un haut lieu d’entraînement qui favorise l’émergence d’athlètes valdoisiens de très haut niveau.

Depuis près de 30 ans le CDFAS a accueilli pas moins de 35 comités sportifs, plus de 150.000 licenciés et environ 700 clubs.

Plus d’un million de sportifs y ont été hébergés, nourris et entraînés ; le tout grâce à de nombreux équipements que ce soit pour le handball, la gymnastique, le football ou encore l’athlétisme avec une piste refaite à neuf il y a peu.

Le CDFAS (environ 220 000 utilisateurs par an), fondé en 1993, héberge :

* 22 comités départementaux, ligues ou fédérations,
* 3 pôles espoir régionaux (Handball masculin, basket féminin, athlétisme mixte),
* 1 centre de formation professionnelle (football masculin. financé par les familles),
* 74 manifestations sportives par an.

Le stade couvert de 4000 m2 du CDFAS comprend à ce jour :

* La piste d’athlétisme de 200 m de longueur (réalisé en 2006 avec six couloirs) relevée dans les virages. Cette piste a fait l’objet d’une réfection par le Département en 2018 à hauteur de 700 000 euros.
* Un atelier mixte de saut en longueur et de triple saut,
* Quatre ateliers de saut à la perche,
* Deux ateliers de saut en hauteur,
* Une aire de lancer de poids en salle.

Dans une logique de développement et de renforcement de l’autonomie financière du futur établissement, est proposée une gestion sous forme d’EPIC à compter du 1er janvier 2018. Cette gestion sous forme d’EPIC a permis d’améliorer le bon fonctionnement du CDFAS en conciliant sécurité juridique, gouvernance maîtrisée et autonomie de gestion.

**>> Extension du CDFAS**

Le programme d'extension du CDFAS est aujourd'hui quasiment finalisé. Celui-ci intègre, dans le respect des contraintes liées à la concurrence voisine, la possibilité de réaliser un pôle santé/sport essentiellement en partenariat avec les professionnels de la santé alentours.

Le CDFAS va connaître une transformation sans précédent. Il sera bientôt doté d’une capacité d’accueil quasiment doublée grâce à un engagement financier de la région Ile-de-France et du Département.

Cet investissement fait écho à la jeunesse de notre département et la richesse de ses talents sportifs. Bien évidemment c’est aussi un investissement en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Nos amis américains ne se sont pas trompés en choisissant le CDFAS. Il sera pour eux, en marge des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, un vrai camp d’entraînement à la hauteur de leurs ambitions.

C’est une opération à 12 millions euros TTC (dont  7 millions d’euros par le FS2I et 1,7 million d’euro par la région île de France) comprenant :

* Construction d’un bâtiment neuf améliorant la qualité de l’offre d’hébergement (passer de 120 à 200 lits) et de restauration
* Réaménagement de l’ensemble du bâtiment existant de l’administration, l’espace médico-sportif (aménagement d’une zone kiné), la formation (création de 4 salles supplémentaires)
* Construction d’un parking de 120 places supplémentaires (60 places déjà existantes)
* Mettre en conformité environnementale des locaux (système de chauffage, menuiseries extérieures, isolation)
* Valorisation de l’accueil et de l’entrée principale du site

Les travaux sont prévus à compter du 1er trimestre 2021 pour une livraison en 2022.

**>> Accueil gratuit des personnels soignants pendant la crise sanitaire**

Pendant la crise sanitaire, le CDFAS a mis 59 chambres à disposition gratuite des personnels soignants des hôpitaux proches (l’hôpital Simone Veil à Eaubonne, l’hôpital Victor Dupouy à Argenteuil, la clinique Claude Bernard à Ermont et la clinique Sainte-Marie à Osny) ainsi qu’un service de restauration continue avec des consignes sanitaires strictes. L’ensemble de la prise en charge a été assurée par le Département (hébergement, restauration, gardiennage).

**>> Vacances apprenantes au CDFAS : « la tête et les jambes »**

Ont été mis en place à l’été 2020 au CDFAS des classes d’anglais ou encore d’histoire, en effectifs réduits, pour mieux accompagner les élèves et leur (re)donner le goût d’apprendre, en partenariat avec l’Education nationale. Cela a donné lieu à la découverte de sports souvent peu pratiqués et pouvant susciter des vocations comme l’athlétisme ou le baseball. Ces vacances apprenantes ont permis de mêler sport et études, tête et jambes. Ce dispositif a été renouvelé durant les vacances de la Toussaint 2020.

* Nous avons mis en place une politique sportive en faveur des personnes en situation de handicap.

Parmi les personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer un sport, trop nombreuses sont celles qui ne le font pas, faute d’information ou d’infrastructures adaptées. Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental œuvre pour répondre aux attentes des personnes en situation de handicap (physique ou mental) en matière de pratiques sportives.

Les actions mises en place sont essentiellement **des dispositifs de soutien financier, l’organisation ou le soutien à plusieurs manifestations sportives, l’aide aux associations** (par exemple *:* rendez-vous Handidécouverte qui vise à associer le public valide et le public en situation de handicap autour d’activités physiques et sportives communes*).*

**>> Création du livre blanc du sport et du handicap**

Nous avons lancé trois enquêtes complémentaires sur le terrain auprès des principaux intéressés et des acteurs en charge du sport adapté afin de :

* + mieux identifier leurs attentes, leurs besoins et les freins qu’elles subissent ;
	+ recenser les lieux et les équipements, les éducateurs spécialisés qui sont en mesure de répondre à leur demande spécifique.

Le Livre blanc du Sport et du Handicap en Val d’Oise, livré en février 2019, repose sur cette étude de grande ampleur sur le terrain réalisée en partenariat avec le cabinet Amnyos, les services de l’Etat et le CDOS.

> Il fait le constat sans concession de l’accessibilité des équipements sportifs valdoisiens, de l’offre associative, des difficultés rencontrées, et des défis qu’il nous reste à relever pour améliorer l’accès au sport pour tous les Valdoisiens.

> La motivation de ce livre blanc, c’est donc de mieux prendre en compte les attentes des Valdoisiens en situation de handicap dans leur désir de pratique sportive, favoriser leur accès à une offre adaptée, et enfin soutenir les clubs sportifs dans le développement de cette offre spécifique.

1. Faute de candidature motivée de la part des collèges valdoisiens, aucune opération n'a été mise en œuvre depuis 2017. [↑](#footnote-ref-1)